

Appel à candidature à un poste de technicien forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Ile-de-France / Centre-Val de Loire

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier territorial Loiret (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPFF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette indicative : entre 27K€ à 40K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Orléans (45)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} mars 2023

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Le CNPFF d'Ile-de-France / Centre-Val de Loire est composé d'une vingtaine d'agents, implantés au siège orléanais ou dans l'une des 6 antennes départementales. Il est au service de près de 400 000 propriétaires, représentant plus d'un million d'hectares de forêts, dominées par des peuplements feuillus de plaine, où le chêne constitue l'essence phare.



Description du poste

Le Loiret est le département sur le territoire du CRPF d'Ile-de-France / Centre-Val de Loire disposant du grand nombre de documents de gestion durable actuellement en vigueur (> 1000). Nous recherchons donc un(e) second(e) technicien(ne) en charge de la mise en œuvre des missions du CRPF sur ce département.

Ainsi, sous l'autorité de la Direction, le/la technicien(ne) aura notamment pour missions et responsabilités, sur une partie du département du Loiret :

- Promotion des documents de gestion durable, instruction de Plan Simple de Gestion, de demandes de coupes et avenants, visites à mi-parcours ou préalables aux PSG, ...
- Conseils aux propriétaires forestiers (visite, téléphone, e-mail) pour toutes surfaces et sur thèmes variés (connaissance du patrimoine, demandes d'informations pour des reboisements ou des coupes, élaboration future de Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles, etc), et utilisant et mettant en avant les outils développés par le CRPF (Label Bas Carbone, BioClimSol, ...)
- Organisation / animation de réunions de vulgarisation / formation (FOGEFOR) pour les propriétaires forestiers,
- Mise en place et suivi d'expérimentations,
- Relations avec les organisations professionnelles, partenaires locaux du CRPF et élus locaux, avec en particulier appui aux structures locales de développement forestier (par ex. GEDEF Loiret-Sologne),
- Participations aux analyses et réflexions préalables aux commissions plans de chasse,
- Correspondant-observateur au Département de la Santé des Forêts,
- Contribution à divers dossiers d'étude / conventions, interventions ponctuelles (expertises, colloques, ...).

Profil recherché

Formation – expériences

- Brevet de Technicien Supérieur option production / gestion forestière, ou diplôme équivalent ;
- Expérience souhaitée dans le développement en forêt privée, requérant des contacts réguliers avec les propriétaires ;
- Connaissances forestières solides, plus particulièrement sur les sylvicultures de peuplements feuillus et résineux de plaine, doublées si possible de connaissances cynégétiques ;
- Titulaire du permis B.

Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de rédaction et esprit de synthèse;
- Qualités relationnelles (sens de l'écoute, diplomatie, pédagogie) et goût pour le travail en équipe ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint) et aptitude à travailler sur des logiciels métiers spécifiques ;
- Capacité à rendre compte ;
- Aptitude physique au travail de terrain.

Avantages

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 8€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 jour par semaine (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 15€ par mois.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr





Personnes à contacter

- Gaël LEGROS, Directeur : 06 46 23 46 22 - gael.legros@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective **avant le 13 février 2023** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles par mail à gael.legros@cnpf.fr ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CNPF Ile-de-France / Centre-Val de Loire
5 rue de la Bourie Rouge
CS 52349
45023 ORLEANS cedex 1

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra la seconde quinzaine de février 2023, dans les locaux du CNPF à Orléans.



www.cnpf.fr

